# FORMATION « Recherche de partenaires privés » - 14 heures

## Référentiel de formation

FORMATION
Recherche des partenaires privés

**Niveau général visé par la formation**
Formation continue pour les personnes (salariés et bénévoles) en charge du développement de leur structure

**Contexte dans lequel s'inscrit la formation**
Cette formation s'inscrit dans un contexte d'évolution du champ sportif où le modèle économique des associations est continuellement questionné :

- Champ fortement concurrentiel (croissance des indépendants, des employeurs privés marchands…)
- Baisse des subventions publiques. Or de nombreuses associations sportives vivent grâce au soutien des institutions publiques. Leur baisse met en péril les finances des associations.
- Pérennisation des emplois dans les associations sportives. Différentes politiques d'emploi (apprentissage, ANS emploi) ont incité les associations sportives a embauché. Ces créations d'emploi ont permis de développer et structurer la pratique sportive associative mais nécessite d'être pérenniser à la la fin des aides à l'emploi.

**A quel besoin répond le projet de formation ?**
Cette formation répond au manque de compétences dans la recherche de partenaires privés exprimé par les bénévoles et les salariés de façon informelle lors des rencontres avec les associations sportives mais aussi de façon formelle lors d'une étude lancée par le CROS en 2014.

En 2014, le CROS a mené une étude sur la professionnalisation du métier d'éducateur sportif. Il a été démontré que ce métier se modifiait et intégrait de plus en plus des activités annexes comme la gestion associative, la recherche de partenaires privés... Cette étude a soulevé la problématique des compétences face à ces activités annexes et la nécessité de former les éducateurs à celles-ci.

Cette tendance a été confirmée par de nombreuses études nationale (Cereq, CoSMoS…)

**Public visé**
Toutes personnes en charge de la recherche active de partenaires privés pour son association sportive (bénévoles et salaries)
Priorité donnée aux associations sportives employeuses à jour de leur cotisation à l'AFDAS.
Maximum 10 participants.

**Prérequis nécessaires pour suivre la formation :**

1. Disposer d'un projet associatif de la structure. Il sera demandé à chaque participant d''envoyer au préalable (2 semaines avant le début de la formation), le projet associatif de sa structure et tout document déjà utilisé pour la recherche de partenaires privés
2. Avoir un projet d'action nécessitant la recherche de partenaires privés

**Objectifs de formation / compétences visées :**
La compétence visée par cette formation est :

1. Construire une stratégie de partenariat performante et pérenne pour développer son association sportive

Les objectifs pédagogiques sont les suivants :

- Maitriser les différentes formes de partenariat privé (sponsoring/mécénat)
- Construire son offre de partenariat (valeurs, atouts, contreparties)
- Formuler son dossier de partenariat pertinent

**Organisation de la formation**
12 heures de formation réparties comme suit :

| Compétence (objectif de formation) | Objectifs pédagogiques | Contenus | Durée – modalités péda |
|---|---|---|---|
| 1. | **Maitriser les différentes formes de partenariats privés** | Appréhender le partenariat privé en France :<br>- Les chiffres clés<br>- Les secteurs soutenus par les entreprises<br>- Le cadre réglementaire<br><br>Différentes formes de partenariats : | Durée : 2.5 heures<br>2020 : présentiel<br>Contenu : théorie/exemples |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | - Le sponsoring et le mécénat<br>- Les différentes formes de mécénat (E/phys.)<br>- La notion d'intérêt général | |
| | **Construire son offre de partenariat** | Les étapes de la stratégie de partenariat<br>Identifier ses valeurs et ses atouts<br>Définir ses objectifs partenariales (notoriété, financière, compétence, etc.)<br>Construire son offre (pack + contreparties) | Durée : 6 heures<br>2020 : présentiel<br>Contenu : théorie/exemples/ateliers pédagogiques |
| | **Formuler son dossier de partenariat** | Présenter sa structure et son projet<br>L'intérêt du partenariat pour l'entreprise<br>Les différents modes de participation (mécénat/sponsoring)<br>L'implication des partenaires dans le projet<br>La formalisation des engagements réciproques (convention de partenariat) | Durée : 3.5 heures<br>2020 : présentiel<br>Contenu : théorie/exemples/ateliers pédagogiques |

**Evaluation**
L'évaluation des acquis des participants se fera au fil de la formation : un quiz de connaissances et une production concrète serviront d'évaluation.
Chaque objectif pédagogique sera travaillé à partir directement du projet de chaque participant.

**Allègement de formation**
Au regard de la durée de formation, il ne sera pas proposé d'allègement.
Un positionnement est réalisé lors de l'inscription des participants ; certaines questions étant consacrées aux besoins, au projet et au niveau de connaissances des participants.

**Prix de la formation**

Prise en charge financièrement par l'Afdas via les fonds conventionnels de la branche sport dans le cadre d'une action collective portée par le CROS CVL.
Pour bénéficier de cette gratuité, il est impératif que chaque stagiaire appartienne à une association cotisant à l'Afdas et remplisse avec précision la fiche d'inscription.
Quelques places sont ouvertes pour les bénévoles : il est leur demandé de contacter le CROS pour s'assurer que le nombre de places destinées aux bénévoles n'est pas complet.
Les frais annexes sont à la charge du participant ou de sa structure (pas de prise en charge).

**Accessibilité**

Pour toute question liée à l'accessibilité, il est indispensable de contacter la référente handicap du pôle formation du CROS CVL : Marie-Anne Tourault : formation.cvl@franceolympique.com
Des solutions seront envisagées collectivement entre l'organisme de formation et le.la stagiaire concerné.e.